

## **Délibération – 15 mai 2022**

*Contexte : si la candidate Quitarie de Villepin est élue en juin prochain au titre de députée de la 2<sup>e</sup> circonscription de Paris, une votation en ligne sera organisée auprès des habitantes et habitants pour choisir la commission permanente de l'Assemblée nationale dans laquelle elle siègera. Afin de construire un argumentaire pour éclairer ce choix, un panel de 15 habitantes et habitants de la circonscription a été réuni le dimanche 15 mai pour 3h de délibération.*

*Objet de la délibération : "aider les habitantes et les habitants de la circo à faire un choix éclairé de la commission où siègera la future députée"*

*Format : un argumentaire décrivant intérêts et inconvénients à siéger dans chacune des commissions*

### **1 – Commission des affaires culturelles et de l'éducation**

Si notre députée participait aux travaux de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, elle porterait un sujet de cœur sur lequel elle est légitime : mettre l'éducation et la culture au service de l'émancipation et du pouvoir d'agir des citoyennes et des citoyens sur les enjeux sociétaux.

### **2 - Commission des affaires économiques**

Si notre députée siégeait à la commission des affaires économiques, elle ferait avancer, au cœur du débat parlementaire sur la gestion de la nation, l'idée d'une société durable et juste.

### **3 - Commission des affaires étrangères**

Si notre députée participait aux travaux de la commission des affaires étrangères, elle pourrait relayer les préoccupations des habitantes et des habitants de la circonscription en favorisant les bons rapports avec nos voisins européens et les pays du Monde. Alors que la guerre fait rage en Ukraine, ces travaux ont encore plus de sens. En revanche peu de textes sont examinés dans cette commission.

### **4 - Commission des affaires sociales**

Si notre députée siégeait à la commission des affaires sociales, nous pourrions contribuer aux politiques publiques concernant les droits des femmes, la santé, la famille ou l'emploi. Ces sujets, bien que parfois sensibles et partisans, sont une priorité sociale et sociétale pour les habitantes et habitants de la circonscription. Transversaux et intégrant une partie des Objectifs de Développement Durable, ils sont au centre du programme et des compétences de notre députée.

### **5 - Commission de la défense nationale et des forces armées**

Si notre députée siégeait à la commission de la Défense nationale et des forces armées, les voix citoyennes qu'elle représente pourraient être mieux entendues dans cette commission technique et spécialisée, dont les décisions relèvent en grande partie exclusivement du gouvernement ou du chef de l'État.

### **6 - Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire**

Si notre députée siégeait à la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, elle serait garante de la prise en compte des Objectifs de Développement Durable et des engagements pris au titre de l'accord de Paris au cœur du débat parlementaire, conformément aux préoccupations des habitantes et habitants de la circonscription.

### **7 - Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire**

Si notre députée siégeait à la commission des finances, elle pourrait influencer sur la question stratégique de la répartition des budgets. Elle pourrait appuyer le financement de la mise en application de l'Accord de Paris et des Objectifs de Développement Durable. C'est une commission prestigieuse et à fort impact politique.

### **8 - Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République**

Si notre députée siégeait à la commission des Lois, cela permettrait de travailler de façon transversale sur les lois qui traitent notamment du fonctionnement de nos institutions. Beaucoup de textes de lois y sont examinés. Les débats y sont néanmoins parfois très techniques. C'est une commission considérée comme prestigieuse et stratégique.

**Panel de 15 habitantes et habitants de la 2<sup>e</sup> circonscription de Paris**  
**15 mai 2022 – travail de finalisation le 5 juin 2022**